INFORMATIONS PRATIQUES

/ACCUEIL DES ENFANTS//

L'accueil de loisirs accueille tous les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires, à partir de 3 ans, de 9h à 17h.

Les arrivées s'échelonnent de 8h30 à 9h et les départs de 17h à 17h30.

Un service de garderie est assuré de 7h à 8h30 et de 17h30 à 19h.

/CONDITIONS D'ADMISSION DU TARIF NEMOURIEN//

L'un des parents doit résider à Nemours ou y payer des impôts (taxe d'habitation, foncière ou professionnelle).

L'inscription est valide pour un séjour d'une semaine au minimum et de 6 semaines au maximum.

L'enfant devra être présent au moins 4 jours par semaine, le jour d'absence devra toujours être le même.

Si vous avez déjà retiré et complété un dossier au cours de l'année, il vous suffit de présenter le carnet de santé.

/OÙ ET QUAND S'INSCRIRE ?//

DU 14 AU 25 JUIN 2021
Les inscriptions s'organiseront à l'accueil de loisirs de Nemours du 14 au 25 juin 2021 sous réserve d'avoir un dossier complet auprès du service scolaire de la Mairie.
Soit :
• Sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
• Par mail : clsh@ville-nemours.fr
• Via le portail famille.

INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES
Des inscriptions complémentaires pourront être enregistrées à l'accueil de loisirs, à compter du lundi 06 juillet, dans la limite des places disponibles.
Jours et heures : mardis & jeudis de 17h à 18h.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.

TOUTE INSCRIPTION EST DÉFINITIVE.
Un certificat médical est exigé en cas d'absence.

/CONTACT//

Accueil de loisirs sans hébergement
135 route de moret – 77140 Nemours
Tel : 01 64 78 44 25
E-mail : clsh@ville-nemours.fr

NEMOURS | JEUNESSE

VACANCES D'ÉTÉ ACCUEIL DE LOISIRS

DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT 2021

INSCRIPTIONS MODE D'EMPLOI

LA THÉMATIQUE

/S'OUVRIR AU MONDE QUI NOUS ENTOURE//

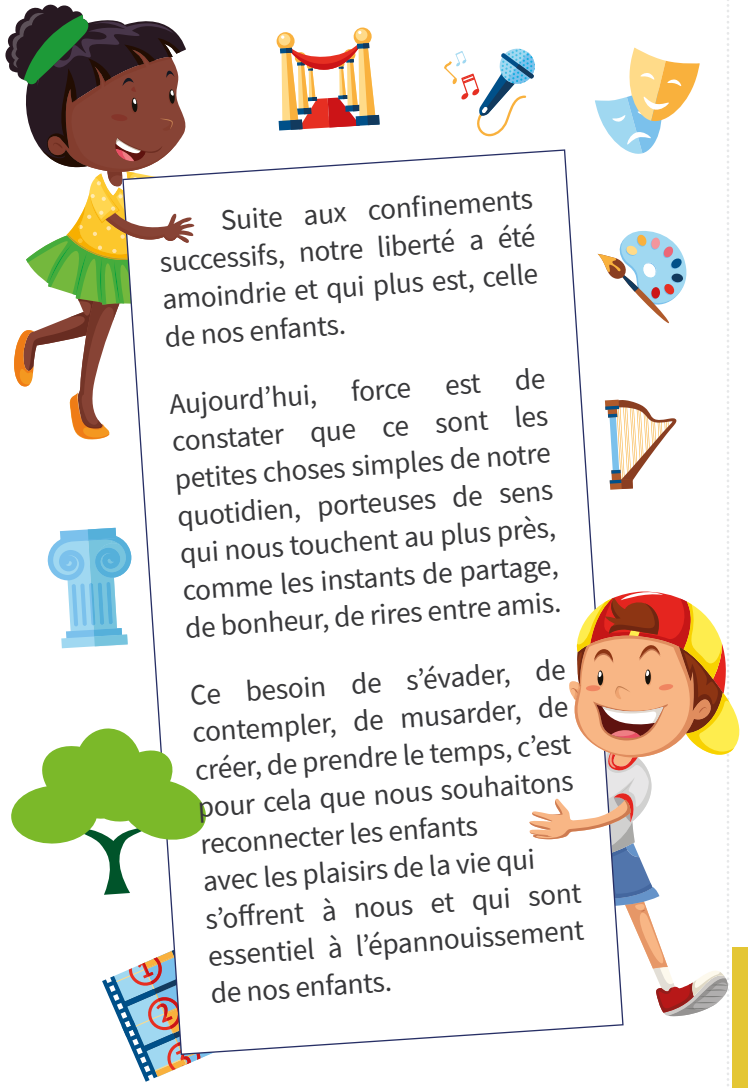

Suite aux confinements successifs, notre liberté a été amoindrie et qui plus est, celle de nos enfants.

Aujourd'hui, force est de constater que ce sont les petites choses simples de notre quotidien, porteuses de sens qui nous touchent au plus près, comme les instants de partage, de bonheur, de rires entre amis.

Ce besoin de s'évader, de contempler, de musarder, de créer, de prendre le temps, c'est pour cela que nous souhaitons reconnecter les enfants avec les plaisirs de la vie qui s'offrent à nous et qui sont essentiel à l'épannouissement de nos enfants.

INFORMATIONS PRATIQUES

/BUS GRATUIT//

ARRÊTS	MATIN	SOIR
Mont Saint-Martin (rue Paul Cézanne)	8h35	17h02
Jean Moulin	8h38	17h07
Rue Jean Macé	8h43	17h12
Beauregard	8h45	17h18
Centre commercial Inter-marché Sud	8h47	17h20
Avenue de Lyon	8h49	17h22
Église (rue de Paris, côté pair)	8h55	17h28

/INFORMATIONS LIÉES À LA COVID-19//

Nous suivons les instructions de la direction départementale de la cohésion sociale. Le fonctionnement ainsi que le programme d'activités sont sucpetibles d'être modifiés.

/ACCÈS//
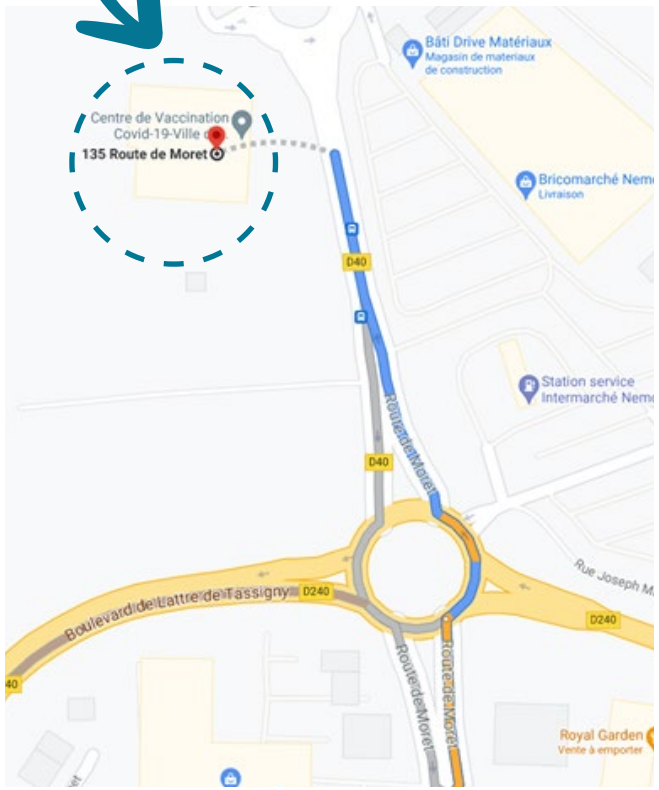
135 route de moret – 77140 Nemours